

1

(N° 248.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 28 AVRIL 1838.

Rapport fait par M. DU BUS aîné, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur JACQUES GLAUDÉ.

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Le sieur Jacques Glaudé, né, selon sa déclaration, à Aduard, province de Groningue (Hollande), le 8 octobre 1797, ayant, en 1833, abandonné les drapeaux de l'armée hollandaise, pour passer en Belgique, actuellement adjudant sous-officier au 14^e régiment de réserve de l'armée belge, demande la naturalisation ordinaire.

Il a épousé une demoiselle de Maestricht, dont il n'a pas d'enfants.

L'époque à laquelle il a pris domicile en Belgique n'étant ni constatée, ni même indiquée avec précision, il est impossible de s'assurer s'il remplit la condition de cinq années de domicile.

Les renseignements recueillis sont au surplus peu favorables.

Le vice-président, rapporteur,

DU BUS aîné.